

## **LANCEMENT DU PREMIER APPEL DE PROJETS DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 19 SEPTEMBRE 2019** – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), agissant à titre de mandataire pour le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), est heureuse d'annoncer le lancement du premier appel de projets. À cet effet, les organismes auront jusqu'au 31 octobre afin de présenter leurs demandes dans le cadre des Alliances pour la Solidarité. C'est ainsi que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient financièrement des initiatives en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il permet la participation des collectivités locales au développement de projets novateurs pouvant intervenir à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

« Après la mise en place d'un comité de concertation représentatif de tous les territoires de notre région et après avoir réalisé les discussions nécessaires afin de définir la gouvernance et de préciser les priorités d'action, je suis ravie d'assister aujourd'hui au déploiement de l'Alliance pour la solidarité qui soutiendra les organismes de notre région qui luttent contre la pauvreté et qui contribuent à une plus grande inclusion sociale », a déclaré M<sup>me</sup> Claire Bolduc, présidente de la CPAT et préfète de la MRC de Témiscamingue.

### **S'ANCRER DANS LES BESOINS DES TERRITOIRES**

L'Alliance pour la solidarité intervient sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue en tenant compte des spécificités propres à chaque MRC. C'est pourquoi les partenaires locaux ont été mobilisés afin de déterminer les priorités locales ayant trait à la pauvreté et l'exclusion sociale sur leur territoire d'intervention. Certaines priorités régionales ont également été déterminées. Les projets locaux devront être soumis auprès du représentant du territoire visé par le projet et respecter les priorités locales. Les projets ou initiatives à caractère régional devront être soumis auprès de la coordonnatrice régionale du FQIS et devront respecter les priorités régionales.

« La CPAT avait essentiellement deux préoccupations quant au Fonds : s'assurer du respect des priorités d'interventions identifiées dans chacun des territoires de MRC et s'assurer d'un modèle de gestion simple afin d'investir les montants disponibles dans nos organismes communautaires, là où se réalisent les véritables actions face aux besoins. », a conclu M<sup>me</sup> Bolduc.

### **REPRÉSENTANTS LOCAUX PAR TERRITOIRE DE MRC**

Les organismes mandatés dans chacune des MRC de la région sont les suivants :

- MRC d'Abitibi - Corporation de développement communautaire d'Amos
- MRC d'Abitibi-Ouest - MRC d'Abitibi-Ouest
- Ville/MRC Rouyn-Noranda - Ville et villages en santé Rouyn-Noranda
- MRC de Témiscamingue - Corporation de développement communautaire du Témiscamingue
- MRC de la Vallée-de-l'Or - MRC de la Vallée-de-l'Or



CONFÉRENCE DES PRÉFETS  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

### **DÉPÔT D'UN PROJET**

Les organismes qui désirent présenter un projet sont invités à consulter le site web de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue. Les informations complètes (formulaires, guides de présentation et autres outils) y sont disponibles en consultant le site web de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue à l'adresse suivante <https://cp-at.ca/fonds-fqis> ou en [CLIQANT ICI](#).

### **LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les quatre territoires de MRC de la région, qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

**SOURCE :** Francis Bérubé

Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue  
Cellulaire : 819 856-4402

Avec la participation financière de :

